

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 25 MAI 2016**

**COMPTE RENDU SOMMAIRE**

Nombre de Conseillers  
Municipaux  
en exercice : 53

Le Maire certifie avoir fait  
afficher aujourd'hui à la porte de  
la Mairie le compte rendu  
sommaire de la séance du Conseil  
Municipal du 25 mai 2016 et qu'il  
a été fait ... observation.

Le 1<sup>er</sup> juin 2016.



L'an deux mille seize le vingt-cinq mai à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Bruno BESCHIZZA, Maire d'Aulnay-sous-Bois,

**PRESENTS :** M. BESCHIZZA – Mme MAROUN (sortie lors du vote des délibérations n° 26 et 27) – M. CANNAROZZO – M. AYYADI (sorti lors du vote de la délibération n° 24) – M. CHAUSSAT – Mme FOUQUE – M. RAMADIER – M. FLEURY – Mme RODRIGUES (sortie lors du vote des délibérations n° 27 et 29) – M. GIAMI – Mme SAGO (sortie lors du vote de la délibération n° 26) – M. CAHENZLI – Mme PINHEIRO (sortie lors du vote des délibérations n° 31 à 34) – M. PALLUD – Mme MONTEBAULT – M. EL KOURADI (sorti lors du vote des délibérations n° 31 à 36) – Mme ISIK (partie à 21h36 lors de la présentation du vote de la délibération n° 26) – M. MORIN – Mmes BARTHELEMY – NICOT (sortie lors du vote de la délibération n° 26) – MM. PACHOUD – LECAREUX – Mme MOREAU – MM. BEZZAOUYA – MICHEL – MARQUES – Mmes DRODE – RADE (sortie lors du vote de la délibération n° 24) – MM. LORENZO (sorti lors du vote des délibérations n°24 et 25) – ATTIORI – Mme LANCHAS-VICENTE – M. SANOGO (sorti lors du vote des délibérations n° 24 à 27 et 29) – Mme MISSOUR – M. TELLIER (sorti lors du vote de la délibération n° 26) – Mme SADKI – M. MOZER (sorti lors du vote de la délibération n° 36) – Mlle LABBAS (sortie lors du vote des délibérations n° 24 à 26, 35 et 36) – Mme DEMONCEAUX – MM. HERNANDEZ – GOLDBERG (arrivé à 20h28 lors de la présentation de la délibération n°8 – sorti lors du vote de la présentation de la délibération n° 26) – CHALLIER – Mme BEZZAOUYA (sortie lors du vote des délibérations n° 27 et 29).

**ABSENTS REPRESENTES PAR POUVOIR :**

**MANDANTS**

Mme LAGARDE  
Mme DELMONT-KOROPOULIS  
Mme BELMOUDEN  
M. CORREIA  
Mme MARQUETON  
Mme GIMENEZ  
M. SEGURA  
Mme QUERUEL  
M. LAOUEDJ  
Mme ISIK

**MANDATAIRES**

M. PALLUD  
M. FLEURY  
Mme MAROUN  
Mme FOUQUE  
M. CANNAROZZO  
M. MORIN  
M. CHALLIER  
M. HERNANDEZ  
Mme BEZZAOUYA  
M. PACHOUD (à partir de 21h36 – dél. n° 26)

**ABSENTES :**

Mme FOUGERAY – Mlle ABDELLAOUI

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Monsieur LECAREUX a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**ADOPTE**

**à l'unanimité,** le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 14 octobre 2015,

## par les délibérations suivantes, A L'UNANIMITE :

**APPROUVE** la participation communale à hauteur d'une mensualité prélevée pour l'abonnement « Imagine'R » au titre de l'année 2016/2017 contracté par les collégiens, lycéens et étudiants résidants à Aulnay-sous-Bois et **AUTORISE**, le Maire, à signer le contrat de tiers payant avec le GIE COMUTITRES (*délibération n°1*),

un cahier des charges sur la rétrocession d'un droit au bail du local commercial situé 6 rue Jules Princet (*délibération n°5*),

le principe de lancement d'une procédure de modification simplifiée du PLU afin d'élargir la marge de recul le long de l'autoroute A1 et de créer un espace vert planté (*délibération n°32*),

la cession de deux propriétés communales sises 16 et 18 rue Roger Salengro (*délibération n°33*),

l'accord de principe permettant d'obtenir le concours financier d'opérateurs économiques et de structures publiques pour la réalisation d'études préalables d'aménagement (*délibération n°37*),

**DECIDE** la réforme et la mise en vente de véhicules, et la réintégration d'un véhicule réformé, dans le patrimoine communal (*délibération n°2*),

le montant de la redevance pour occupation provisoire du domaine public en raison des chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz pour l'année 2016 et les années suivantes (*délibération n°4*),

la révision des tarifs des droits de place, de redevance et des pénalités concernant les marchés forains, pour la période 2016-2017 (*délibération n°6*),

l'allocation de subventions exceptionnelles aux associations suivantes :

- Cercle Archéologique et Historique de la Région d'Aulnay (CAHRA) pour son projet d'exposition (*délibération n°12*),
- Voies de la Nouvelle Rue (VNR) pour l'organisation du Battle 2016 (*délibération n°13*),

la préparation et la fourniture de repas en liaison froide pour le Syndicat Intercommunal pour la Restauration Collective (SIRESCO), du 29 août au 18 décembre 2016 inclus (*délibération n°16*),

le versement de subventions aux associations sportives, au titre de l'exercice 2016 (*délibération n°18*),

les conventions d'objectifs pour une durée de trois années avec les associations sportives aulnaysiennes suivantes :

- Aulnay Fusion Basket,
- Aulnay Handball,
- Club de Badminton d'Aulnay,
- Le Cercle d'Escrime d'Aulnay,
- CSL Aulnay Football Club,
- Dynamic Aulnay Club,
- Espérance Aulnaysienne,
- Football Club Aulnaysien,
- Rugby Aulnay Club,

(*délibération n°19*),

le versement de subventions, au titre de l'exercice 2016 :

- aux associations locales du « Fonds d'Initiative Associative (FIA) », (*délibération n°20*),
- aux associations locales (*délibération n°21*),

la création d'un fonds de dotation territorial « Ensemble pour Aulnay-sous-Bois » (*délibération n°27*),

l'allocation d'une subvention au Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD), dans le cadre des actions menées en 2015 (*délibération n°28*),

le rachat par la Ville des actions susceptibles d'être mises en vente concernant la Société d'Economie Mixte d'Aulnay Développement (*délibération n°36*),

#### **ADOPTE**

les tarifs et modalités de mise en œuvre des droits de voirie afférents à l'occupation commerciale du domaine public, applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 (*délibération n°3*),

un additif au règlement intérieur des logements du domaine privé communal (*délibération n°7*),

le règlement de fonctionnement à l'usage des familles pour les activités péri et extrascolaires et la restauration scolaire, applicable à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016 (*délibération n°24*),

#### **AUTORISE**

le Maire, à signer :

- l'avenant n°1 à la convention relative à l'Accompagnement des Collégiens Temporairement Exclus (ACTE), avec le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis et la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Seine-Saint-Denis, pour l'année 2015/2016 (*délibération n°9*),
- les conventions d'objectifs et de financement Prestation de Service Unique avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis au bénéfice des établissements de jeunes enfants de la Ville, au titre de l'exercice 2016 (*délibération n°11*),
- la convention portant constitution d'un groupement de commandes entre la ville d'Aulnay-sous-Bois et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Aulnay-sous-Bois pour certains marchés relatifs à la gestion des ressources humaines (*délibération n°23*),
- la convention de partenariat relative à l'octroi du restant de la subvention au titre de l'exercice 2016, à l'Association Maison Jardin Services (*délibération n°25*),

#### **EMET**

un avis favorable sur :

- le montant de base de l'indemnité représentative de logement des instituteurs non logés, applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 (*délibération n°10*),
- la construction d'un parc de stationnement souterrain situé place Jean-Claude ABRIOUX en procédure de conception-réalisation (*délibération n°38*),

#### **FIXE**

les tarifs journaliers des foyers logements Les Cèdres et Les Tamaris, applicables à compter du 1<sup>er</sup> mai 2016 (*délibération n°14*),

les tarifs des chambres d'accueil des foyers résidences Les Cèdres et Les Tamaris, applicables à compter du 1<sup>er</sup> mai 2016 (*délibération n°15*),

la participation financière des usagers pour l'espace d'activités aquatiques sur le Canal de l'Ourcq du 9 au 22 juillet 2016 (*délibération n°17*),

**SOLLICITE** une subvention auprès du Fonds National de Prévention (F.N.P.) de la C.N.R.A.C.L., dans le cadre de la démarche continue de prévention des Risques Psychosociaux (RPS) (*délibération n°22*),

**par les délibérations suivantes, A LA MAJORITE :**

**APPROUVE** la définition des objectifs poursuivis et des modalités de la concertation préalable concernant le projet d'aménagement du secteur PSA et **DECIDE** d'engager la concertation préalable (*délibération n°31*),

la cession du foncier Pecoroni situé 2-10 avenue Paul Langevin, 12 place Abrioux et du pavillon sis 13 place Abrioux (*délibération n°34*),

**ADOPTE** le montant de la participation financière de la Ville aux dépenses de fonctionnement de l'institution privée l'Espérance, établissement sous contrat d'association, pour les élèves aulnaysiens scolarisés au titre de l'année 2015/2016 (*délibération n°8*),

la décision modificative n°1 du Budget Primitif, au titre de l'exercice 2016, afin d'assurer la bonne continuité des dépenses communales (*délibération n°26*),

**AUTORISE** le Maire, à signer :

- la convention avec la Préfecture de Police concernant la mise à disposition et d'emploi des images issues des caméras du système de vidéo protection au profit des services de la Préfecture de Police, dans le cadre d'une demande de subvention au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance 2016 (*délibération n°29*),
- l'accord cadre avec la Préfecture de la région Ile-de-France et la Préfecture de Seine-Saint-Denis concernant la mise en place d'un Contrat d'intérêt National (CIN) « Corridor aéroportuaire entre Le Bourget et Roissy » et la création d'une Opération d'Intérêt National (OIN) sur le site PSA (*délibération n°30*),

**PREND ACTE** du débat d'orientation stratégique (*délibération n°35*),

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**EMET** à l'unanimité, un vœu relatif à la ligne 17 du Métro Grand Paris Express et à son impact sur le territoire.

---

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**PREND** connaissance :

des décisions n° 852 à 854, 879 à 918 et 920 à 931 inclus concernant :

- l'organisation par le Conservatoire à Rayonnement Départemental de trois classes de maîtres, dans le cadre du Festival du Cor, le 6 février 2016 (Association Française du Cor),
- les frais d'expertise concernant la procédure de péril ordinaire pour la copropriété sis 2 rue Jules Princet / 58 boulevard de l'Hôtel de Ville, dans le cadre de la réouverture de l'atelier de préparation de la boulangerie (M. SOLER, expert),

- la mise en place d'un diagnostic en matière de médiation sociale, dans le cadre de la nouvelle direction Tranquillité et Sécurité Publiques (Association FRANCE MEDIATION),
- la mise à disposition, à titre gratuit, de la cour du multi-accueil Charles Perrault pour la classe « toute petite section » de l'école maternelle Charles Perrault et de la salle de motricité de l'école pour le multi-accueil,
- les contrats et avenants de location de logement dépendant du patrimoine communal,
- l'organisation par la Maison de l'Environnement des manifestations suivantes :
  - l'animation d'un atelier « Suspensions décoratives à partir de roues de vélo », le dimanche 20 mars 2016 (Association 2MAINS RESSOURCERIE),
  - la mise à disposition de l'exposition « CLIMAT & SANTE » organisée par la Maison de l'Environnement, du 7 avril au 17 mai 2016 sur différentes structures de la ville (Institut National de Santé et de Recherche Médicale),
  - l'animation d'ateliers créatifs au mois d'avril 2016 (Mme Brigitte MARTIN, et Mme Sylvie ZAMPOLINI, Artistes),
- la mise à disposition d'un terrain nu appartenant au patrimoine communal sis 76 avenue de la Croix Blanche au profit de la SARL HSM2 DECORATION,
- l'organisation par le Réseau des Bibliothèques, des activités relevant du droit d'auteur, dans le cadre :
  - du Salon Croque Livres 2016 (Mme Anne LETUFFE, Mme Anne VANTAL, Mme Cécile GABRIEL, Mme Pascale BOUGEAULT, Mme Françoise GRARD, Mme Margaux DUROUX, Mme Hélène LASSERE et Mme Dominique DE SAINT MARS),
  - de la Rencontre littéraire, le 7 avril 2016, à destination d'une classe de niveau élémentaire à la bibliothèque Dumont (Mme Michelle HOUDIN),
  - du Festival Les Futuriales 2016 (Mme Gwendal LEMERCIER, Association ADAV),
- le renouvellement du contrat « POSTEREPONSE NATIONALE » (LA POSTE),
- l'organisation par le Conservatoire de Musique et de Danse à Rayonnement Départemental :
  - de stages et de concerts de musique de chambre (Association PROQUARTET),
  - d'un projet pédagogique « Jeux de guerre, jeux de vilain », dans le cadre de la thématique de la Première Guerre Mondiale, le 13 avril 2016 (Cité de la Musique – Philharmonie de Paris),
- la mise en place d'un poste de secours de la Croix Rouge, dans le cadre du Salon Croques Livres, le 21 mai 2016,
- l'acquisition d'un pack de sms pour le logiciel IMUSE (Société SAÏGA INFORMATIQUE),
- l'abonnement à l'offre de support complémentaire et l'acquisition d'un lot de 20 coupons pour le logiciel BUSINESS OBJECTS (Société DECIVISION),

- l'organisation de séjours vacances au profit des aulnaysiens âgés de 6 à 17 ans révolus pour les vacances d'été de la zone C, au titre de l'exercice 2016 (Diverses sociétés),
- la mise à disposition d'espaces sur le parking de la mairie pour l'organisation du MC DO KIDS, le mercredi 27 avril 2016 (Groupe GL EVENTS),
- la signature des marchés passés en procédure adaptée concernant :
  - l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'étude opérationnelle pour la création d'un espace aquatique (SARL MISSION H2O, mandataire et CBT PEYRICAL ASSOCIE/CABINET FIDELIA/AMOES SCOP ARL),
  - la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le choix du mode de gestion futur de la Cuisine Centrale de la ville d'Aulnay-sous-Bois et de ses satellites (Société STRATORIAL FINANCES),
  - les travaux et l'entretien des clôtures, au titre de l'année 2016 et renouvelable jusqu'en 2019 (Société COMPAGNIE DES CLOTURES),
  - les prestations de diffusion de la Scène de Musiques Actuelles du Monde « Le Cap » concernant les manifestations suivantes :
    - le concert de « CROSSING : carte blanche à Bruno Wilhelm », le 12 mars 2016 (Association VILLES DES MUSIQUES DU MONDE),
    - le concert de ERIC BIBB et JEAN JACQUES MILTEAU, le 12 mars 2016 (NUEVA ONDA PRODUCTIONS),
    - la représentation de l'ensemble AFRICA BAND en 1<sup>ère</sup> partie de KASSE MADY DIABATE, le 20 mars 2016 (Association ART VERNE),
    - le spectacle « H2OMMES », les 12, 13 et 14 avril 2016 (Association LABEL ADONE),
    - les Conférences sur la thématique de l'Histoire de la Musique, les 9 février, 29 mars et 5 avril 2016 (IGNATUB),
    - la représentation des Ensembles amateurs, les 2 avril et 18 mai 2016 (Association ART VERNE),
  - les prestations juridiques et de représentation en justice pour les besoins de la commune, au titre des années 2015/2016 et renouvelable jusqu'en 2018/2019 (Lots n°1, 2 et 4 : SELASU LAPISARDI AVOCAT),
  - le détachement de la parcelle sis 38 allée Camille Corot (Cabinet DIDIER BOUCHER, Géomètres Experts),
  - la réalisation de diagnostics immobiliers pour la vente de propriétés communales (Cabinet ALTIUS, Géomètre Expert),
  - la fourniture et la pose de deux ascenseurs, dans le cadre de l'aménagement du souterrain de la gare (Société EURO ASCENSEURS),
  - le renouvellement du parc multifonctions, photocopieurs et télécopieurs pour les services municipaux et les groupes scolaires, au titre des années 2015 à 2019 – Avenant n°1 (Société OPEN XEROX SAS),

- la signature des marchés passés en appel d'offres ouvert concernant :
  - l'exploitation des installations thermiques primaires de 2016 à 2028 avec fourniture d'énergie, avec garantie totale et avec travaux aux quartiers Rose des Vents / Merisiers / Etangs (Société DALKIA, mandataire et COGESTAR 2, co-traitant),
  - les prestations afférentes au nettoyage et à l'entretien des bâtiments communaux, au titre de l'année 2016-2017, renouvelable jusqu'en 2019/2020 (Société AMG PROPLETE),
- la signature du marché subséquent concernant l'organisation de sorties promenades pour seniors, au titre de l'année 2016 et renouvelable jusqu'en 2019 (Association ATOL),
- la signature du marché négocié suite à appel d'offres infructueux concernant l'avenant n°3 relatif aux prestations afférentes au nettoyage et à l'entretien des bâtiments communaux, au titre de l'année 2012/2013 et renouvelable jusqu'en 2015/2016 (Lot n°2 : Société CLEAN CONFIANCE).

---

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée le mercredi 25 mai 2016 à 23h10.*



**Bruno BESCHIZZA**